



Commission n°4 – Actions Collectives

Bilan 2009-2011 – Perspectives 2012-2014

Je tiens à remercier les membres de cette commission pour leur implication dans ses travaux.

Sur le bilan, comme sur ses objectifs, la commission 4 continuera à travailler dans les domaines de compétence qui lui sont attribués :

- activité en faveur des enfants et des familles
- accès aux séjours pour tous les enfants du Ministère. La commission travaille en étroite collaboration avec le CGCV et la FNASCE.
- accès aux séjours familiaux et aux vacances pour tous avec le souhait qu'une attention particulière soit portée aux familles mono parentales
- Arbre de Noël (la commission a travaillé sur la nouvelle instruction diffusée en 2011)
- Suivi de l'utilisation des CIL (la commission a travaillé sur la nouvelle circulaire relative à leur mise en œuvre diffusée en 2011)
- Information et conseil aux CLAS

D'autre part, la CFDT souhaite que le CCAS reste compétent sur la question du patrimoine social immobilier du Ministère, qui est un élément de l'action sociale. Considérant que la gestion immobilière et financière du patrimoine du Ministère est assurée par la sous-direction SPSSI, nous renouvelons notre demande d'associer le CCAS aux réunions et travaux de la sous-direction en matière de patrimoine social.

Pour la CFDT, l'action sociale est une priorité. Si nous sommes présents au sein de cette instance nationale, c'est avant tout pour défendre et développer une action sociale dynamique au sein de nos services, adaptée aux enjeux qui touchent les personnels quelle que soit leur origine ministérielle. Pour cela, l'administration doit donner les moyens nécessaires en temps et en prise en charge financière, afin que les représentants puissent mener à bien leur mandat et leur implication dans l'action sociale sans y être de leur poche.